

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de  
compétences par thèmes

Sous matière : Politique  
de la ville-habitat-  
logement

**OBJET :**  
**CHARTRE VILLES  
ACTIVES DU  
PROGRAMME  
NATIONAL  
NUTRITION SANTE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL  
EN DATE DU : 22.10.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 22.10.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 05 NOV. 2019

Séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM  
Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe,  
RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André,  
ZAMAI Giovanni, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-  
François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, SOULIER Agnès,  
LINOUE Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme BESSET Jacqueline donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES  
Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,

Mme BARTHES Chantal donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,

Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,

Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. THOMAS Eric,

**Absentes :** Mme CHOPIN Marie-Christine,

**Secrétaire :** Mme CHABERT Sabine,

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS), coordonné par le ministère des  
solidarités et de la santé, aide au développement d'actions dans les territoires  
notamment par l'octroi de la subvention au profit des actions de prévention et de  
promotion de la santé.

La Ville de Castelnaudary, au travers des projets qu'elle développe dans le  
cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) signé en 2018, s'engage activement  
dans la promotion d'une alimentation saine et la pratique d'une activité physique  
régulière. Cette politique contribue à la réduction des facteurs de risques des  
maladies les plus fréquentes de types cardio-vasculaires, diabète, obésité,  
cancers.

A ce titre, la Ville bénéficie déjà du soutien du PNNS, dont elle est signataire  
depuis de nombreuses années. Par ailleurs, elle s'est récemment engagée  
dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé.

Les pouvoirs publics, qui souhaitent renforcer la politique nutritionnelle et lutter  
efficacement contre les inégalités de santé, proposent à la Ville de  
Castelnaudary de signer la charte pour cinq années supplémentaires.  
Ce label permet à la Ville de valoriser ses actions pour obtenir des  
financements qui s'inscrivent dans un référentiel national.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'approuver l'adhésion à la charte « Villes actives du Programme National Nutrition Santé » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite charte.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** l'adhésion à la charte « Villes actives du Programme National Nutrition Santé »,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite charte, qui est jointe à la présente délibération.

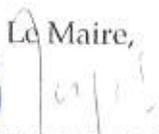
*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 octobre 2019.



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD